



RAPPORT PILIER III

Rapport établi conformément à l'instruction n°55 de la BCC, relative à la discipline de marché

CONTENU

I. INTRODUCTION	3
1.1. En un coup d'œil	3
1.2. Historique de SMICO	3
1.3. Mission – Vision – Valeurs	3
II. DONNEES QUANTATIVES 2023	4
2.1. Bilan au 31 décembre 2023	4
a) Actifs du bilan	4
b) Passifs du bilan	5
2.2. Comptes de résultat au 31/12/2023	6
2.3. Ratios prudentiels et Indicateurs de performances	7
III. DONNEES QUALITATIVES & GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	8
3.1. Capital humain	8
3.2. Stratégies et méthode de gestion des risques	9
3.3. Gouvernance	11
3.4. Stratégie de développement et politique commerciale	14
IV. ATTESTATION SUR L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT PILIER III	15

I. INTRODUCTION

1.1. En un coup d'œil

SMICO réaffirme une fois de plus son engagement envers la transparence financière et se conforme à l'instruction 55 de la Banque Centrale du Congo relative à la surveillance du marché. Voici en un coup d'œil les chiffres clés pour l'année 2023 comparé à l'année 2022.

Les chiffres sont exprimés en francs congolais.

	Année 2023	Année 2022
Total Bilan	92 961 479 433	53 853 832 717
Fonds Propres	13 884 880 676	9 744 530 632
Résultat net	4 759 760 912	3 016 399 299
Produit net financier	20 382 272 484	12 660 091 444
Total portefeuille de Crédit	70 943 707 926	40 479 270 271
Total portefeuille d'Epargne	65 832 252 294	38 080 959 938
Portefeuille à risques 30 jours	3,10%	3,44%
Solvabilité	18%	17%
Rendement sur Actif	5,21%	5,22%
Rentabilité des fonds propres	31,11%	34,56%
Rendement du portefeuille	38,36%	38,14%
Nombre d'agence	8	7
Nombre d'agents bancaires	77	54
Nombre du personnel	131	107
Nombres des clients	68 361	55 146

1.2. Historique de SMICO

La société est née de l'initiative d'un groupe de financiers professionnels belges et congolais, majoritairement des anciens banquiers de renom qui avaient décidé d'apporter un outil de financement et de développement à la population de l'Est de la RDC en particulier, et de toute la République Démocratique du Congo en général. La Société de Microcrédits Congolais, SMICO S.A., est une institution de microfinance au sens de la loi, créée suivant l'acte n° 2951 du 03 Novembre 2009, date de la déclaration de fondation par le président du Conseil d'Administration et enregistrée au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro CD/GOM/RCCM/16-B-003 avec comme identification nationale n° 5-610-N56515G.

Son siège social est situé à Goma, sis sur Avenue Vanny Bishweka, au n°020, Commune et Ville de Goma, Province du Nord-Kivu. Ses agences sont au nombre de 8 couvrant 7 provinces du pays, à savoir : province du Nord-Kivu (à Goma), province du Sud-Kivu (à Bukavu et à Uvira), province de l'Ituri (à Bunia), province de la Tshopo (à Kisangani), province de la Tanganyika (à Kalemie), la province du Haut-Katanga (à Lubumbashi) et la province du Lualaba (à Kolwezi).

Depuis le 20 Octobre 2010, SMICO SA est agréée par la Banque Centrale du Congo sous la référence : Gouv. /D.033/ n°001283 et publié au numéro spécial du journal officiel de la RD Congo du 29 Novembre 2018 en tant que Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

1.3. Mission – Vision – Valeurs

La vision de SMICO S.A. est de devenir une société de microfinance de référence, gérée efficacement en toute transparence et apportant des solutions rapides et adaptées aux besoins de la population du milieu avec comme but de développer leurs activités génératrices des revenus et d'améliorer par conséquent leurs conditions de vie.

La mission de SMICO SA est d'offrir à ses clients des services d'épargne et de crédit adaptés à leurs besoins et d'assurer le développement individuel et général de la population exclue du circuit bancaire classique.

SMICO SA aspire à toutes les bonnes pratiques, mais résume ses valeurs en trois vertus : la *Confiance*, la *Transparence* et l'*Ethique*.

II. DONNEES QUANTATIVES 2023

2.1. Bilan au 31 décembre 2023

a) Actifs du bilan au 31/12/2023 (exprimés en francs congolais)

Éléments d'actifs	Montant N	%	Montant N-1	%	Variation %
	2023 en CDF		2022 en CDF		
Opérations de trésorerie (S / Total)	18 373 817 445	20%	10 215 282 745	19%	80%
Caisse	3 666 042 096		3 228 142 450		
Banque, organe faitier et autres I. F.	7 816 779 121		4 460 448 945		
Prêts à terme (auprès de l'organe faitier ou autres IF)	6 890 996 227		2 526 691 350		
Opérations avec la clientèle (S/Total)	69 314 634 510	75%	40 211 288 825	75%	72%
Crédit à court terme	17 795 546 516		11 942 182 412		
Crédit à moyen terme	33 604 753 828		22 318 614 383		
Crédit à long terme	16 274 040 037		4 911 280 895		
Provisions pour dépréciation des créances en retard	1 699 522 655		991 247 910		
Créances litigieuses ou en retard (balance âgée)	3 269 367 545		2 030 459 046		
Suspens de la clientèle	70 449 238		0		
Opérations diverses (S/Total)	1 330 676 626	1%	1 023 263 641	2%	30%
Débiteurs divers	22 625 323		185 044 603		
Etat	978 954 735		653 871 651		
Régularisations et emplois divers	304 229 865		184 347 387		
Fournisseurs	24 866 703		0		
Immobilisations (S/Total)	3 942 350 852	4%	2 403 997 507	4%	64%
Valeurs immobilisées	3 942 350 852		2 403 997 507		
TOTAL GENERAL ACTIF	92 961 479 433	100%	53 853 832 718	100%	73%

On peut constater que 75% de notre actif est totalement productif avec un portefeuille à risque de 3,1% à 30 jours. Les immobilisations sont gérées efficacement et ne représentent que 4% du total actif impacté par l'ouverture de la nouvelle agence de Kolwezi ainsi que les réhabilitations des agences de Kisangani, de Lubumbashi, de Goma et de la Direction Générale. Le niveau de trésorerie sur le total actif est estimé à 20% alors que le portefeuille de crédit a connu un accroissement de 72% entre les deux années. Important de préciser qu'une partie de la trésorerie a été productive car placée en dépôt à terme dans deux différentes banques commerciales pour un total de l'équivalent en CDF de 2 500 000 USD.

La situation détaillée de l'analyse de la qualité du portefeuille se présente comme suit :

Libellé	Valeur de la période concernée	Valeur de la période précédente (N-1)	Valeur de la période précédente (N-2)	Valeur de la période précédente (N-3)
Crédits litigieux (≤ à 30 jours de retard) (1)	1 147 179 478	641 831 043	716 383 457	441 299 455
Crédits litigieux (de 30 à 60 jours de retard) (2)	295 049 164	230 412 896	77 641 149	103 225 280
Crédits litigieux (de 61 à 90 jours de retard) (3)	187 378 779	331 038 638	84 490 161	53 009 809
Crédits litigieux (de 91 à 180 jours de retard) (4)	660 038 430	364 600 798	190 849 614	94 901 197
Crédits litigieux (de plus de 180 jours de retard) (5)	979 721 696	462 583 217	244 913 816	226 940 496
Provisions pour crédits litigieux (6)	1 699 522 655	991 247 910	485 525 567	372 493 242
Crédits litigieux bruts (7) = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	3 269 367 546	2 030 466 591	1 314 278 197	919 376 237
Crédits litigieux nets (8) = (1)+(2)+(3)+(4)+(5)-(6)	1 569 844 892	1 039 218 681	828 752 630	546 882 995
Taux de provisionnement des crédits litigieux (9)=(6)/(7) en %	52%	49%	37%	41%
Total crédits nets (10)	69 244 185 272	39 488 022 361	29 298 903 349	22 211 642 870
Total crédit bruts (11)	70 943 707 926	40 479 270 271	29 784 428 916	22 584 136 112
Fonds propres de base (12)	13 720 925 952	11 361 600 664	9 012 873 126	6 587 116 517
Parts des crédits litigieux bruts/Total crédits bruts (13)=(7)/(11) en %	5%	5%	4%	4%
Part des crédits litigieux nets/Total crédit nets (14)=(8)/(10) en %	2%	3%	3%	2%
Part des crédits litigieux nets/Fonds propres de base (15)=(8)/(12) en %	11%	9%	9%	8%
Volume des crédits prorogés	0	0	0	0
Total crédits sortis du bilan	826 153 704	426 981 117	310 423 807	440 769 312

b) Passifs du bilan au 31/12/2023 (exprimés en francs congolais)

Eléments du passif	Montant N	%	Montant N-1	%	Variation %
	2023 en CDF		2022 en CDF		
Opérations de trésorerie (S/Total)	393 094 895	0%	0	0%	
Banque, organe faitier et autres I. F.	0		0		
Emprunt à terme (organe faitier ou IF)	393 094 895		0		
Opérations avec la clientèle (S/Total)	65 832 252 294	71%	38 080 959 938	71%	73%
Epargnes et dépôts ordinaires	58 432 748 065		36 145 047 134		
Dépôts à régime spécial	1 077 311 339		255 820 536		
Dépôts à terme	6 322 192 890		1 680 092 268		
Opérations diverses (S/Total)	12 851 251 568	14%	6 028 342 148	11%	113%
Compte de liaison	27		0		
Personnel	623 007 360		725 966 588		
Etat	2 345 149 412		1 270 195 916		
Créditeurs divers	1 316 934 071		58 085 029		
Fournisseurs	181 804 939		0		
Régularisations et emplois divers	0		368 760 425		
Subvention d'équipement	9 202 502		31 997 884		
Emprunts et dettes à M&L termes	6 912 007 733		3 065 321 096		
Provision pour charge de retraite	498 542 557		387 020 783		
Fonds de financement et de garantie	964 602 966		120 994 428		
Fonds propres (S/Total)	13 884 880 676	15%	9 744 530 632	18%	42%
Plus-values et provisions réglementées	453 010 283		569 001 709		
Résultat net	4 759 760 912		3 016 399 299		
Report à nouveau	5 167 262 934		3 546 595 070		
Réserves et primes liées au capital	1 665 975 756		893 232 942		
Capital	1 838 870 791		1 719 301 611		
TOTAL GENERAL PASSIF	92 961 479 433	100%	53 853 832 717	100%	73%

Le total passif a connu globalement un accroissement de 73% alors que les opérations avec la clientèle, c'est-à-dire la collecte des épargnes a connu 73% d'accroissement et représente 71% du total passif. L'emprunt a connu une augmentation suite au tirage d'un financement aux équivalents en CDF de 650 000 USD et 1 000 000 USD de FPM SA. Ainsi les emprunts sont passés de 3 065 321 096 CDF en 2022 à 6 912 007 733 CDF en 2023 soit un accroissement de 125%. Le total des emprunts est de la moitié inférieure à nos fonds propres. Enfin, les fonds propres sont passés de 9 744 530 632 CDF en 2022 à 13 884 880 676 CDF en 2023 représentant ainsi 15% du total passif. Le fonds propre a connu un accroissement de 42% entre les deux années. Les opérations diverses ont connu un accroissement de 113% et pèsent 14% du total passif contre 11% de point en 2022. Cette augmentation est principalement affectée par le niveau d'emprunt et dettes à L&MT, le compte Etat et la provision du bonus annuel du personnel pour l'exercice 2023.

Conformément à l'instruction n°055 aux établissements de crédit et sociétés financières relative à la discipline de marché exigeant d'informer dans le rapport du pilier III, la situation détaillée de fonds propres réglementaires se présente comme suit :

Libellé	Valeur de la période concernée	Valeur de la période précédente (N-1)	Valeur de la période précédente (N-2)	Valeur de la période précédente (N-3)
Fonds propres de base (1)	13 720 925 952	11 361 600 664	9 012 873 126	6 587 116 517
Fonds propres complémentaires (2)	3 654 505 239	717 563 599	634 388 953	352 240 142
Fonds propres réglementaires (3) = (1) + (2)	17 375 431 191	12 079 164 263	9 647 262 079	6 939 356 659

2.2. Comptes de résultat au 31/12/2023 (exprimés en francs congolais)

COMPTES D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION	Montant N	Montant N-1	Variation %
	2023 en CDF	2022 en CDF	
(70) + Produits sur opérations avec l'organe faîtière et autres intermédiaires financiers	216 436 428	120 572 117	
(71) + Produits sur opérations avec la clientèle ou les membres	20 763 721 412	12 226 818 886	
(72) + Produits financiers divers	2 054 552 133	1 156 299 348	
(73) + Autres produits financiers	0	0	
(60) - charges sur opérations avec l'organe faîtière et autres intermédiaires financiers	1 316 197 965	573 476 820	
(61) - Charges sur opérations avec la clientèle ou les membres	420 558 881	227 495 695	
(62) - Charges financières diverses	915 680 644	42 626 391	
(63) - Autres charges financières	0	0	
(80) Produit net financier	20 382 272 484	12 660 091 444	61%
(74) + Produits accessoires	398 267 982	99 932 063	
(64) - Charges générales d'exploitation	6 881 029 238	3 720 861 909	
(65) - Charges du personnel	5 169 738 623	3 812 280 282	
(66) - Impôts et taxes	198 413 219	76 864 534	
(82) Résultat brut d'exploitation	8 531 359 386	5 150 016 782	66%
(78) + Reprises sur amortissements	0	0	
(79) + Reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables	5 779 641 634	2 903 619 704	
(68) - Dotations aux amortissements	722 376 276	415 036 902	
(69) - Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	6 777 429 448	3 484 936 930	
(83) Résultat courant d'exploitation	6 811 195 295	4 153 662 654	64%
(76) + Subventions d'exploitation	190 436 258	157 854 622	
(77) + Produits exceptionnels	323 800 868	46 873 885	
(67) - Pertes exceptionnelles	379 829 366	118 901 537	
(84) Résultat exceptionnel	134 407 759	85 826 970	57%
(85) Résultat avant impôt	6 945 603 054	4 239 489 624	64%
(86) - Impôt sur le résultat	2 185 842 142	1 223 090 325	
(87) Résultat net de l'exercice	4 759 760 912	3 016 399 299	58%

La société a réalisé un résultat net en 2023 de 4 759 760 912 CDF contre un résultat net de 3 016 399 299 CDF en 2022. On note 58% de croissance du résultat net entre les deux exercices et 61% d'accroissement du produit net financier confirmant ainsi la rentabilité de notre portefeuille et donc des activités de SMICO. Le produit net financier est passé de 12 660 091 444 CDF en 2022 à 20 382 272 484 CDF. Le montant d'impôt sur le bénéfice professionnel est de 1 223 090 325 CDF contre 2 185 842 142 CDF en 2023 justifié par l'accroissement du résultat avant impôt de 64% par rapport à l'année 2022.

2.3. Ratios prudentiels et Indicateurs de performances

Les indicateurs de performances de SMICO se présente comme suit :

Ratios prudentiels	Valeur de la période concernée	Valeur de la période précédente (N-1)	Valeur de la période précédente (N-2)	Valeur de la période précédente (N-3)	Normes
Ratio de Solvabilité	18%	17%	17%	16%	≥ 10%
Liquidité Immédiate	20%	21%	28%	27%	≥ 20%
Couverture des emplois à moyen et long termes par les ressources stables	53%	47%	43%	39%	≥ 100%
Couvertures des immobilisations	21%	13%	13%	9%	≤ 50%
Indicateurs de performance	Valeur de la période concernée	Valeur de la période précédente (N-1)	Valeur de la période précédente (N-2)	Valeur de la période précédente (N-3)	Normes
PAR30	3,10%	3,44%	2,01%	2,16%	< 5%
Ratio d'abandon des créances	1,35%	0,94%	0,90%	2,12%	< 2%
Taux de capitalisation	18%	17%	17%	16%	> 15%
Taux d'encours de crédit	74,82%	76,69%	70,40%	66,69%	> 70%
Taux des immobilisations	4,04%	2,43%	2,46%	2,29%	< 10%
Taux d'encaisses oisives	12,36%	14,57%	20,03%	19,19%	< 20%
Autosuffisance opérationnelle	130,00%	131,65%	129,75%	132,45%	> 119,2%
Rendement sur actif	5,21%	5,22%	6,57%	5,45%	> 3%
Rentabilité des fonds propres	31,11%	34,56%	40,71%	38,47%	> 15%
Rendement du portefeuille	38,36%	38,14%	37,05%	38,22%	> 15%
Coefficient d'exploitation	65,95%	65,27%	66,16%	65,71%	< 60%
Efficacité opérationnelle	20,17%	26,14%	26,68%	26,49%	Entre 13% et 21%

Notes explicatives : Nous avons inséré la norme de la BCC sur les différents ratios afin de situer le positionnement de la société face aux indicateurs de performance conformément à l'instruction 004 relative aux indicateurs de performances pour les IMF. L'analyse de ratios est plus pertinente lorsqu'elle se réfère à la fois aux normes, à la tendance et aux objectifs de l'institution. Globalement on peut noter une tendance positive maintenue et consolidée sur plusieurs ratios de performance sur la période en étude et clôturée au 31 décembre 2023.

III. DONNEES QUALITATIVES & GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1. Capital humain

SMICO S.A. dispose d'une équipe expérimentée d'orientation stratégique (Conseil d'Administration) constituée d'anciens banquiers et financiers de renoms avec une vision claire de son développement.

Au niveau opérationnel, SMICO S.A. est gérée par un Directeur Général secondé par un Directeur Général Adjoint, tous congolais, expérimentés et agréés par la Banque Centrale du Congo. Avec l'appui d'une équipe de direction jeune, motivée, dynamique et compétente qui apporte, accompagnement et encadrement aux Agences afin de livrer un service de qualité à ses clients.

Au 31 décembre 2023, le personnel de SMICO S.A. se compose comme suit :

DIRECTIONS ET SERVICES	EFFECTIFS					
	Année 2023			Année 2022		
	Homme	Femme	Total 2023	Homme	Femme	Total 2022
Direction Générale						
Directeur Général	1	0	1	1	0	1
Directeur Général Adjoint	1	0	1	1	0	1
Direction Administration, Finances et RH	3	1	4	3	1	4
Direction des Opérations	3	1	4	4	3	7
Direction Informatique et Technologies	3	0	3	3	0	3
Direction d'Audit Interne	2	0	2	3	0	3
Direction Développement Commercial	2	2	4	1	0	1
Département Conformité et Gestion des Risques	1	0	1	0	0	0
Chauffeur	1	0	1	1	0	1
Total Effectif de la Direction Générale	17	4	21	17	4	21
Agences						
Gérant	7	1	8	7	0	7
Chargé de l'Administration et Comptabilité	8	0	8	7	0	7
Contrôleur Interne	2	0	2	2	0	2
Superviseur des Opérations	8	0	8	2	0	2
Conseiller(e) Clientèle Bureau et Terrain	7	10	17	3	8	11
Conseiller(e) Clientèle Numérique	5	3	8	7	0	7
Conseiller Business	23	3	26	15	3	18
Conseiller Groupes solidaires	5	5	10	4	5	9
Caissiers / Caissières	2	14	16	3	13	16
Travailleurs manuels	7	0	7	7	0	7
Total Effectif des Agences	74	36	110	57	29	86
TOTAL GENERAL SMICO-SA	91	40	131	74	33	107

Contrairement à l'année 2022 où nous avons connu un accroissement de 18% du personnel, cette année nous avons connu un accroissement de 22% passant de 107 agents en 2022 à 131 agents à fin 2023. Il y a eu 24 nouveaux staffs dont la majorité est influée par l'ouverture de l'Agence de Kolwezi, la généralisation d'installation des contrôleurs internes (permanents) dans toutes les agences et l'augmentation des commerciaux. A la Direction Générale, il s'agit d'un réaménagement entre la Direction Business Développement et la Direction des Opérations mais il n'y a pas eu d'augmentation du personnel.

Au niveau du genre, nous comptons 40 femmes et 91 hommes et pouvons noter que la direction des opérations et l'agence de Bunia sont dirigées par une femme.

3.2. Stratégies et méthode de gestion des risques

Informations sur les stratégies et méthode de gestion des risques	
Structure de la fonction de gestion des risques.	SMICO a mise en place la fonction de gestion des risques avec un responsable basé au Siège appuyés par des contrôleurs permanents dans les Agences en vue d'avoir une approche efficace de contrôle et de gestion des risques.
Sources, niveaux d'exposition et de maîtrise des risques.	Au regard de ses activités, SMICO identifie les risques liés à chaque processus métier, mesure son niveau d'exposition et met en place un dispositif permettant de détecter, d'analyser, de mesurer, de prioriser, de surveiller et d'atténuer dans l'objectif ultime de maîtriser les risques inhérents à ses activités.
Modalités de détermination de la tolérance aux risques et de l'appétence pour les risques.	SMICO définit donc sa tolérance et son appétence aux risques à travers sa politique de gestion des risques et d'autres choix stratégiques définies dans les politiques internes qui sont régulièrement actualisées.
Modalités de surveillance des risques.	Au moyen d'une cartographie des risques mise sur pied, évaluée et mise à jour régulièrement, SMICO se donne un outil important de surveillance des risques.
Modalités de réalisation des tests de résistance et de simulation de crise.	Les modalités de réalisation des tests de résistance et de simulation de crise sont définies dans sa politique de gestion des risques. Dans le domaine de sécurité, SMICO fait des stress tests pour s'assurer de l'efficacité de son dispositif de gestion des risques.
Processus de gestion de crise dans sa globalité : plan de continuité d'activité, modalités de gestion et de communication de crise, plan de secours informatique et le plan de reprise des activités.	Pour la continuité de ses activités, SMICO est pourvue d'un Plan de continuité d'activités (PCA), d'un Plan de secours informatique et de reprise des activités. Son plan de continuité d'activités, qui définit les modalités de gestion et de communication en cas de crise, reprend également des situations aussi particulières liées à la zone Est de la RDC où sont implantées une partie des activités de SMICO.
Dispositifs de gestion propres à chaque type de risque (crédit, opérationnel, marché, liquidité et financement).	<p>SMICO dispose d'outils ou indicateurs lui permettant d'évaluer chaque type de risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risque de crédit : le non-recouvrement de la créance est l'élément central de la mesure de ce risque certifié par le calcul de portefeuille à risques à 1 jours et à 30 jours. SMICO évalue, chaque semaine (en consolidé) et chaque jour par agence et commercial, son taux de portefeuille à risque (la qualité de son portefeuille) et le niveau des provisions constituées en vue de demeurer dans ses objectifs fixés en-dessous des attentes de la réglementation. • Risque opérationnel : complexe et non statique par sa nature, il reste comme pour toute autre institution, un défi. De ce fait, SMICO adapte constamment son dispositif de contrôle manuel et informatique pour se prémunir contre ce risque. Sur ses opérations de trésorerie, SMICO appelle à l'assurance couvrant certains risques. Elle se rassure, en outre, que son personnel est constamment suivi et formé sur les politiques et procédures internes. Enfin, elle a mis sur pied un Plan de continuité d'activités et un Plan de secours informatique et de reprise d'activités. • Risque de marché : SMICO se conforme aux limites de prise de position, telles que définies par le régulateur afin de minimiser son exposition aux risques de marché. A travers des indicateurs clés, ses positions sont régulièrement évaluées. Il sied de préciser que le risque de change est transféré du fait que les opérations en devises et celles en CDF sont clairement séparés. Le taux d'intérêt facturé par SMICO tient compte de risques, des coûts de transactions et de la marge bénéficiaire pour rester rentable.

	<p>• Risque de liquidité : SMICO reste attaché à la rigueur constante de maintenir une capacité acceptable lui permettant de s’acquitter de ses engagements à tout moment. A travers ses ratios de liquidité, elle est constamment rassurée du maintien d’une politique rigoureuse de gestion de ses actifs liquides. SMICO détient une politique de gestion de trésorerie qui intègre des indicateurs clés et orientation stratégique sur la gestion de la liquidité.</p>
<p>Modalités opérationnelles de gestion des risques.</p>	<p>A la base, les unités opérationnelles constituent la première ligne de gestion des risques. SMICO se rassure, régulièrement, que son personnel est sensibilisé sur les procédures et sur les risques encourus dans chaque produit. Les fonctions hiérarchiques, pour chaque catégorie, sont suivies de manière à ce qu’ils soient le premier tampon de gestion. Dès le recrutement, un agent SMICO doit obligatoirement passer par une phase d’immersion selon la politique d’immersion et l’étape clé (ou première) est celle de la lecture des politiques et procédures internes via une plateforme digitale dite : « SMICO intranet ».</p>
<p>Dispositif global de contrôle interne : différents niveaux de contrôles, organisation et niveau d’implication des organes de gouvernance.</p>	<p>Le système de contrôle interne de SMICO est constitué de 3 paliers dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le niveau 1 assuré par les métiers opérationnels à travers un autocontrôle, un contrôle croisé et un contrôle hiérarchique ; - Le niveau 2 assuré par les fonctions de contrôle interne, de gestion des risques et de conformité ; - Le niveau 3 assuré par l’Audit Interne. <p>En plus de ces 3 niveaux, SMICO subit également un contrôle du Commissaire aux comptes qui fait sa revue sur le contrôle interne et, à la fin de l’exercice comptable, un contrôle sur les états financiers en vue de leur certification.</p> <p>Le Conseil d’Administration, à travers ses Comités spécialisés d’Audit et de Gestion des risques, éthique et conformité, définit les modalités de fonctionnement du système de contrôle interne à travers les politiques et procédures approuvées ainsi que d’autres résolutions découlant de ses réunions.</p>
<p>Dispositif de contrôle de la conformité (<i>indication des règles internes sur l’éthique et la déontologie, sur la prévention des conflits d’intérêts, sur des abus de marché et la corruption et le droit d’alerte</i>) et de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (<i>identification et connaissance appropriées des clients, surveillance des opérations de la clientèle, etc.</i>).</p>	<p>SMICO dispose d’un Code de bonne conduite auquel chaque agent adhère à son embauche et une sensibilisation semestrielle est réalisée à travers les agences. Bien plus, SMICO se rassure que chaque agent en dispose d’une copie.</p> <p>SMICO dispose d’une politique de gestion de conflits d’intérêts, de gestion de fraude et le mécanisme d’alerte ou dénonciation est garantie dans cette procédure.</p> <p>Sur le volet de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, SMICO dispose d’une politique et procédures alignées sur la <i>loi n° 22/068 du 27 décembre 2022 portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.</i></p> <p>Elle se rassure donc que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque client est identifié dès l’entrée en relation d’affaires avec l’Institution à travers un formulaire KYC et d’autres exigences définies dans ses conditions d’ouverture de compte ou d’accès aux produits commercialisés ; • Les clients ne remplissant pas les conditions requises ne sont pas admis, que ça soit en Agence ou à travers son réseau d’agents bancaires ; • Une surveillance quotidienne et périodiques des opérations, à travers son système de contrôle interne est assurée ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de nouveaux produits tient compte des normes relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux. <p>En outre, SMICO a décidé de mettre en place une structure automatisée de surveillance des clients et de leurs opérations en vue de s'assurer qu'elle s'aligne sur les bonnes normes en matière de LCB/FTP.</p>
--	--

3.3. Gouvernance

Informations sur le gouvernement d'entreprise	
<p>Organisation de SMICO, forme juridique et structure de gestion</p>	<p>SMICO est une Société Anonyme avec Conseil d'Administration, entièrement libéré, ayant son siège au n° 20, Avenue Vanny Bishweka, Commune et Ville de Goma en République Démocratique du Congo, immatriculée au RCCM sous le n° CD/GOM/RCCM/16-B-003 et portant le n° d'Identification National 19-K6500-N56515G, au n° d'impôt n° A1102771A, Institution de Microfinance agréée par la Banque Centrale du Congo suivant la note réf : Gouv/D.033/n°001283 du 20 Octobre 2010.</p> <p>SMICO est en voie d'alignement sur l'instruction 7 (modification 1) de la BCC, du 04 juillet 2023, relative au Gouvernement d'entreprise des IMF. Cependant, en 2023, la structure de gouvernance et de management était constituée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CONSEIL D'ADMINISTRATION composé, actuellement, de 5 membres : <ol style="list-style-type: none"> M. Michel VERWILGHEN <ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil d'Administration - Administrateur de sociétés et investisseur privé, diplômé en Sciences Economiques de l'Université Catholique de Louvain. Carrière bancaire à la Banque Commerciale Zaïroise (actuelle BCDC) où il était Directeur Régional pour l'Est de la RDC. De retour en Belgique, il a été successivement Directeur Provincial de Bacob Banque puis Président du Comité de direction de la Banque de Crédit Professionnel. M. Léon Jean Marie MBAFUMOYA TCHOMBA KAWA : <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur et membre du Comité d'Audit - Banquier de formation, diplômé en Economie – option Economie Politique de l'Université Officielle du Burundi. Chercheur au centre universitaire de recherche pour le développement économique et social, il intègre la Banque Commerciale du Congo/ BCDC où il gravit plusieurs échelons jusqu'à devenir Directeur d'agence. Depuis 2017, il est entrepreneur et investisseur privé. M. Briec de LAMOTTE : <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur et Président du Comité d'Audit - + de 17 ans d'expérience dans le secteur de microfinance - Détenteur de deux Masters en Ingénieur de gestion de Solvay Brussels School of Economics and Management et Management de développement de London School of Economics and Political Science. Expérience de plus de 5 ans comme consultant pour les bureaux de Bruxelles et de New-York de "BAIN & COMPANY" ; Administrateur-gérant de Bayrime, Président du Conseil d'Administration de DLM Entreprise, Administrateur - Fondateur du Fonds NGANGI et de Kivu Kick Starter, un fonds de garantie pour le financement des jeunes entrepreneurs au Kivu en République Démocratique du Congo. Mme Sylvie MALIONA MBOSO : <ul style="list-style-type: none"> - Administrative Indépendante - Fonctionnaire de la Banque Mondiale, diplômée en Sciences Economiques de l'Université Catholique de Bukavu et DEA en Gestion financière. Certifiée dans plusieurs domaines (IDECA AFRIQUE, SETYM International et TOMATE), détient une expertise avérée dans les reformes en finances publiques. Expérience de plus de 10 ans dans la gestion des projets financés par la Banque

Mondiale, Coordonnatrice Provinciale du projet de renforcement de la redevabilité et de la gestion des finances publiques au Sud Kivu.

5. M. Thierry BEAUVOIS :

- Administrateur
- Nommé agent de change en 1988, est resté dans le monde de l'intermédiation et du conseil jusqu'en mars 2011. Il a exercé ses activités auprès de sa propre société de Bourse (Reyers, Beauvois, de Villenfagne) et auprès de groupes internationaux tels que HSBC, Delta Lloyd et Raymond James. Depuis 2011, Thierry Beauvois a rejoint et soutient la dynamique de Treetop Asset Management, société de gestion de fonds active dans une approche mondiale et globale. Membre Honoraire du Conseil d'Administration de la Bourse de Bruxelles et est administrateur et fondateur du Belgian Finance Center et exerce plusieurs mandats auprès de diverses sociétés.

SMICO dispose de 2 Comités spécialisés dont le Comité d'Audit et le Comité de Risque, Ethique et Conformité. Le processus est en cours pour le recrutement de 3 administrateurs indépendants Femmes pour se conformer aux exigences de la nouvelle instruction de la BCC sur le gouvernement d'entreprise à savoir : avoir la majorité des congolais au Conseil, avoir au moins un administrateur indépendant par comité spécialisé et atteindre la parité de genre au Conseil.

- COMITE DE DIRECTION (CODIR) composé de 5 membres avec 2 invités permanents (*dont le Directeur d'Audit Interne et le Manager de Risques et Conformité*).

1. M. Pacifique NDAGANO :

- Directeur Général et Président du CODIR
- + de 20 ans d'expérience dans la finance inclusive
- Diplôme de DESS en Gestion des micros entreprises à CIESA/Edmundston, Licence en Gestion financière et comptable, alumni de la Frankfurt School of finance and management en finance agricole durable, alumni de l'Université du Québec en Transformation digitale d'entreprises, Expert certifié en gestion des risques avec ADA Luxembourg, expert en bancassurance avec KBC à Leuven, expert de PNEF en Education financière, 21 ans d'expérience dans la microfinance et l'assistance technique du secteur financier avec la GIZ/Coopération Allemande. Il est membre du jury international du « Prix Uhora » organisé par Bio et la fondation Roi Baudouin. Il est DG de SMICO SA depuis 6 ans.

2. M. Fabrice BIKAYA :

- Directeur Général Adjoint
- + de 10 ans d'expérience dans le secteur financier et comptable
- Master en Management des Institutions de Microfinance au Cameroun et Licence en Gestion Financière ; 11 ans d'expérience en microfinance, il a assumé plusieurs fonctions au sein de SMICO-SA allant d'agent polyvalent au sein d'une agence, à Assistant comptable au sein de l'agence de Bukavu, puis Comptable Siège, ensuite Responsable Administratif et Financier, enfin, Directeur Administratif, Financier et Ressources Humaines et actuellement DGA de SMICO.

3. Mme Nathalie IRAGI :

- Directrice des Opérations
- + de 17 ans d'expérience dans le secteur de microfinance
- Licencié en Gestion Financière et actuellement étudiant à HEC Paris en stratégie d'entreprises. Elle a occupé plusieurs postes de management au sein de l'IMF HEKIMA pendant 16 ans avant de rejoindre SMICO en juin 2020 comme Directrice des Opérations.

4. M. Bienvenu BUSHIRI :

- Directeur de Développement Business
- + de 13 ans d'expérience dans le secteur bancaire
- Licencié en Gestion Financière, Option : Economie monétaire, alumni de l'Université de Québec en Transformation digitale.

	<p>Actuellement étudiant à HEC Paris en stratégie d'entreprises. Il a fait carrière au sein de la banque EquityBCDC où il a occupé plusieurs postes de responsabilité et commercial pendant 12 ans avant de rejoindre SMICO en Avril 2021 comme Directeur de Business Développement.</p> <p>5. M. François NZEY :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur Informatique et Nouvelles technologies - + de 15 ans d'expérience dans le secteur IT - Licencié en Sciences Informatiques et certifié en gouvernance informatique et la gestion des bases des données, il a +13 ans d'expérience à la fonction d'informaticien polyvalent, spécialiste des systèmes informatiques qu'il a occupée au sein de MECRECO avant de rejoindre SMICO en tant qu'IT puis Directeur de l'informatique et Technologies. <p>6. M. Olivier GULANDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur d'Audit Interne - + de 12 ans d'expérience dans le secteur d'audit et gestion des risques - Licencié en Gestion Financière et certifié en contrôle interne, l'agent a fait carrière au sein du cabinet GEAC à Bukavu pendant 5 ans comme Auditeur Sénior avant de rejoindre SMICO début 2014 à la fonction d'Auditeur Interne puis actuellement Directeur d'Audit Interne. <p>7. M. Grâce BAGULA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manager de Risques et Conformité - + de 7 ans d'expérience dans le contrôle interne, audit, gestion des risques et conformité - Licencié en Gestion Financière et Expert certifié en gestion des Risques de la Frankfurt School of finance and management avec plus de 7 ans d'expérience dans les métiers respectivement de contrôle interne (métier exercé au sein d'une grande institution bancaire, la Trust Merchant Bank en RDC ainsi qu'au sein de Virunga Fondation) et responsable de la conformité. Après avoir été Auditeur Interne SIG au sein de SMICO, il occupe actuellement la fonction de Manager de Risques et Conformité.
<p>Processus de nomination des membres du CA et de la Direction Générale.</p>	<p>SMICO s'est doté d'une procédure de sélection et de nomination des membres des organes délibérants et exécutifs. Elle décrit les critères de sélection dont les critères sur compétences professionnelles, sur le leadership et la gestion, sur l'éthique et intégrité, sur l'engagement social et communautaire, sur la diversité et l'inclusion, sur la capacité à travailler en équipe, sur l'innovation et l'adaptabilité.</p>
<p>Structure de l'actionariat et les droits de vote.</p>	<p>La structure de l'actionariat est constituée par deux entreprises de droit Belge (38,9%), deux personnes physiques de nationalité Belge (31.7%) et enfin deux personnes physiques de nationalité congolaise (29,4%). Tous les actionnaires disposent des moyens financiers permettant de répondre aux éventuels besoins de capitaux de SMICO et sont tous agréés par la Banque Centrale du Congo. Ils sont également des financiers de formation et de métier avec un carnet d'adresse favorable pour la croissance et le développement de SMICO.</p>
<p>Principes et politiques de rémunération des dirigeants et du personnel, le rôle du CA dans la détermination des rémunérations.</p>	<p>Le Conseil d'Administration établi chaque année un barème des salaires et avantages avec un équilibre entre une rémunération qui permet aux collaborateurs de vivre correctement, attractifs vis-à-vis de la concurrence mais qui ne mettent pas en péril la rentabilité de l'institution. Le Conseil vote chaque année une procédure de prime variable et de bonus annuel du personnel.</p> <p>Le Jeton de présence, le remboursement des frais des administrateurs ainsi que l'affectation des dividendes sur le résultat sont décidés par l'Assemblée Générale des actionnaires. Chaque administrateur signe une charte de</p>

	l'administrateur qui reprend les règles de déontologie, d'éthique et de bon fonctionnement (par exemple : aucun dirigeant n'est éligible au crédit chez SMICO, aucun administrateur ne peut postuler à un marché de service ouvert par SMICO, ...)
Opérations effectuées avec les sociétés affiliées et des contreparties apparentées.	SMICO n'a pas des sociétés affiliées. Par contre pour les personnes apparentées, SMICO a mis en place une procédure spécifique de traitement des emprunts des personnes apparentées qui s'inscrit strictement sur la réglementation tout en précisant qu'aucun administrateur de SMICO n'est éligible au crédit (voir charte d'administrateur).
Exercice du droit d'alerte des responsables des fonctions-clés de contrôle interne auprès du CA.	Les responsables des fonctions-clés de contrôle interne sont rattachés aux Comités spécialisés du CA et disposent des prérogatives renforçant leur indépendance.

3.4. Stratégie de développement et politique commerciale

Informations sur la stratégie de développement et la politique commerciale	
Grands axes de développement stratégique de SMICO.	<p>Sur les 5 prochaines années (2023-2027) SMICO va se focaliser sur les axes stratégiques suivants dont les détails se trouvent dans son business plan 2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Axe 1 : Transformer et simplifier l'expérience client grâce à la digitalisation ; •Axe 2 : Développer le portefeuille des produits et services adaptés aux besoins de la clientèle ; •Axe 3 : Intensifier l'extension géographique ; •Axe 4 : Activer des leviers d'optimisation opérationnelle en simplifiant et digitalisant les procédures internes ; •Axe 5 : Renforcer la bonne gouvernance et la sécurité des opérations.
Informations prévisionnelles générales sur les objectifs commerciaux annuels ou pluriannuels.	A l'horizon de 2027, SMICO compte servir plus de 110.000 clients actifs, avoir un portefeuille de crédit de plus de 65 millions de dollars pour près de 30 000 MPME et 100% d'emprunteurs couverts par l'assurance, aboutir à une mobilisation des épargnes de près de 70 millions de dollars dans 12 agences, 150 agents bancaires et 40 agents marchands, des fonds propres de plus de 15 millions de dollars avec une rentabilité de fonds propres estimée à une moyenne de 37%, plus de 250 emplois directs, réaliser plus de 25 millions de chiffres d'affaires et un résultat atteignant plus de 7 millions de dollars.
Soutenabilité des orientations stratégiques : capacité de SMICO à poursuivre le développement de ses activités, tout en maîtrisant les risques raisonnablement et dans le respect de la réglementation prudentielle.	L'attitude prudente adoptée par SMICO, son niveau de rentabilité, ses fonds propres et sa capacité d'emprunt lui permettent de maintenir sa capacité à développer ses activités tout en tenant compte des risques en présence.
Informations sur les progrès dans la réalisation des objectifs stratégiques et sur les risques éventuels liés à la stratégie mise en place.	Chaque année SMICO met en place un plan d'action opérationnel qui priorise les projets par axe stratégique avec un suivi mensuel et trimestriel au niveau du conseil d'administration. Un rapport de suivi du plan opérationnel est produit chaque trimestre. En 2023, SMICO a atteint 95% de ses objectifs stratégiques et ne cesse de renforcer son dispositif de gestion des risques.

IV. ATTESTATION SUR L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT PILIER III

ATTESTATION CONCERNANT L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT PILIER III

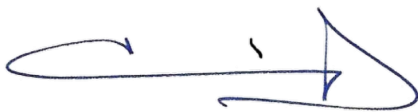
Nous, soussigné, membres du Conseil d'Administration de SMICO-SA, conformément à l'article 25 de l'Instruction 55 aux établissements de crédit et sociétés financières relatives à la discipline de marché de la Banque Centrale du Congo, attestons par la présente que le Rapport Pilier III de SMICO-SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été établi conformément aux procédures de contrôle interne en vigueur.

Nous certifions que le Rapport Pilier III comprend toutes les informations requises par la réglementation en vigueur et qu'il reflète fidèlement la situation financière, les risques et les pratiques de gestion des fonds propres de l'Institution. Nous confirmons que la situation financière de SMICO SA a été audité et certifiée par le Cabinet MGI Strong NKV agréé par la Banque Centrale du Congo et que toutes les diligences ont été faites conformément à l'article 710 de l'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales et du GIE du traité de l'OHADA.

Nous attestons également que le processus d'établissement du Rapport Pilier III a été mené de manière transparente, avec une supervision adéquate de la part des organes de gouvernance, et en conformité avec les normes et les meilleures pratiques en matière de gestion des risques et de divulgation d'informations.

En signant cette attestation, nous assumons la responsabilité de veiller à ce que le Rapport Pilier III soit établi et communiqué de manière appropriée, contribuant ainsi à renforcer la transparence et la confiance du public dans les activités de SMICO-SA.

Fait à Goma, le 30/04/2024



Michel VERWILGHEN
Président du Conseil d'Administration